

OFFRE D'EMPLOI  
**Chef de division – Sports et programmes**

---

**CE QUE LA VILLE T'OFFRE :**

Un emploi permanent.

**Conditions de travail**

**Horaire normal de travail :** du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h.

La personne peut être appelée à participer à des rencontres ayant lieu à l'extérieur des heures normales de bureau.

**Nombreux avantages :**

- Programme d'assurances collectives
- Fonds de pension à prestations déterminées
- Congés mobiles et maladies
- Programme d'aide aux employés
- Service de télémédecine
- Une équipe d'employés mobilisés et engagés

**Valeurs organisationnelles :** Cohérence, Ouverture, Solidarité et Engagement.

**Principaux Défis :**

- Optimiser notre offre de services;
- Promouvoir et inciter le bénévolat;
- Participer à devenir un employeur de choix pour nos employés étudiants.

**ATTRIBUTIONS GÉNÉRALES**

- Poste cadre sous l'autorité du directeur des Services communautaires.
- Le titulaire réalise, dirige, coordonne et évalue la programmation des activités de loisirs communautaires et agit comme personne-ressource auprès des organismes de loisirs sportifs.

**Tâches principales :**

- Recueillir et analyser l'information nécessaire à l'identification des besoins de la population;
- Planifier et réaliser les programmes d'activités;
- Planifier, recruter et embaucher le personnel surnuméraire;
- Coordonner les programmes, en valider la pertinence et en évaluer la qualité;
- Évaluer l'utilisation des espaces et du personnel;
- Voir à l'organisation et à la réalisation de divers événements et programmes;

- Évaluer le personnel sous sa responsabilité;
- Contrôler le budget nécessaire à la réalisation des programmes;
- Représenter la Ville et/ou le service auprès des organismes locaux et intermunicipaux dont il/elle a la charge;
- S'informer des récents développements en matière de loisirs, en étudiant et en participant à des colloques, des sessions d'études et autres cours permettant de mieux instruire son service.

Cette liste contient les principales tâches à accomplir.

#### **QUALIFICATIONS :**

- DEC en techniques de loisirs (une formation universitaire complémentaire est un atout);
- Trois (3) à cinq (5) années d'expérience;
- Bilinguisme.

**Compétences générales :** Rigueur, écoute, contribution au travail d'équipe, orientation client, consultation de l'équipe, gestion des contributions, gestion du temps et des priorités, mobilisation et gestion de changement, responsabilisation, suivi et contrôle.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae  
**au plus tard le 3 mai 2024** au Service des ressources humaines à l'adresse suivante :

[rh@ville.rosemere.qc.ca](mailto:rh@ville.rosemere.qc.ca)

La Ville de Rosemère souscrit au programme d'égalité en emploi. Les membres des groupes visés sont invités à poser leur candidature.

Nous remercions tous les postulants de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes qui seront convoquées à une entrevue.